

L'Écho de Torcé



SOMMAIRE

- 3 Édito
- 4 État-civil
- 4 et 5 Les échos du conseil
- 6 à 8 Infos communales
- 9 à 12
17 à 19 Infos pratiques
- 20 Vie de l'école
- 21 à 29 Vie associative
- 30 Vie paroissiale
- 31 Agenda

COMITÉ DE RÉDACTION :

Yannick Fouet,
Gaëtan Huline,
Nathalie Lebreton,
Dominique Perette,
Séverine Renaux,
Bernadette Reucheron
et Jean-Marie Quétier.

CONCEPTION ET IMPRESSION :

Morvan Fouillet Imprimeurs/
Calligraphy Print - Vitré

Horaires d'ouverture

Mairie

Du mardi au samedi de 9h à 12h

Tel : 02 99 49 56 08

Email : mairie@torce.fr

Bibliothèque

Mercredi de 10h à 12h

Vendredi de 16h30 à 19h

Samedi de 10h à 12h

Agence postale

Lundi, mercredi et vendredi 10h30 à 12h30

Mardi et jeudi 16h30 à 18h45

INVITATION À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Yannick Fouet, maire de Torcé
et le conseil municipal
invitent l'ensemble des habitants de Torcé
à la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu

LE DIMANCHE 5 JANVIER 2025 À 11H,
à la salle des sports.

Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié.





Très chères et chers habitants de Torcé,
L'année 2024 se termine dans un contexte mondial compliqué et incertain, ayons espoir et gardons la confiance pour 2025.

Mon objectif et celui de mes équipes élus et agents est de toujours rester positifs et de continuer à œuvrer dans l'intérêt commun avec un esprit d'écoute et de dialogue.

L'année 2024 a encore été riche et nous devons continuer à travailler au développement de notre commune et penser aux générations futures. L'avenir doit se préparer en amont et une bonne anticipation est nécessaire.

Les projets de lotissements sont un atout pour notre école, nos commerces, artisans, entreprises... Et le logement devient une priorité. Encore faudra-t-il que tout le monde puisse y avoir accès, mais je garde espoir et nous ferons le maximum pour cela dans la mesure de nos possibilités.

La réhabilitation du presbytère en appartements et la remise aux normes de nos logements communaux en est l'illustration. La loi ZAN (Zone d'Artificialisation Nette) nous impose de ne pas s'étendre, il faudra donc repenser nos futures constructions en utilisant nos espaces intérieurs de l'agglomération. Cela dans l'objectif d'offrir des logements accessibles à toutes et tous à des prix abordables.

Les dernières réalisations avec l'agrandissement du centre de loisirs, l'isolation thermique du parascolaire, un espace archive pour la mairie, l'entretien de la toiture de l'église avec l'éclairage intérieur qui va suivre nous montrent la volonté d'avancer dans le bon sens.

Viendra ensuite le local de stockage pour la salle des sports et les différentes associations dans

le but d'être plus efficace en ce qui concerne l'organisation et la manipulation du matériel.

Le monde associatif et bénévole est une richesse que tout le monde n'a pas et la création cette année de « Torcé en fête » en est la preuve. Le dynamisme et l'intergénérationnel doivent rester une priorité pour que tout le monde y trouve sa place. La vitalité de notre commune se construit avec vous toutes et tous et en tant que vice-président à la vitalité des communes à Vitré Communauté, j'y veillerai particulièrement comme pour toutes les autres communes. Je n'oublie pas le monde agricole avec lequel nous devons travailler et donner une image positive de ce secteur si important à notre équilibre local.

Quoi qu'il en soit la vie continue et les projets aussi, nous aurons l'occasion de vous les présenter lors de la cérémonie des vœux le 5 janvier à 11h à la salle des sports. Nous vous attendons nombreux pour partager un moment convivial et précieux.

Je terminerais en exprimant un regret face au constat de faits d'incivilité, dégradations, vols, diverses insultes en hausse ces derniers mois. Ce manque de respect demeure intolérable et stupide. Nous resterons mobilisés pour que tout cela ne reste pas sans actions répressives.

Que votre année 2025 soit source de bonheur et de projet sans oublier les personnes en difficultés ou confrontées à la maladie ou au deuil.

Merci à toutes et tous pour votre confiance et je terminerais par une petite citation de Jacques Brel :

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns »

Yannick Fouet



État-civil



Décès :

28 octobre - Michel DELAUNAY - 79 ans - 13 rue de Vitré

Etat civil cumulé depuis le 1^{er} janvier 2024

Naissances : 9

Mariages : 3

Décès : 4

Ne figurent sur ce document que les noms dont les familles ont expressément donné leur accord"

Les échos du conseil



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 25 septembre 2024

Location des Jardins du Presbytère

Le Maire signale au Conseil que des personnes domiciliées à Torcé jouissent du jardin du presbytère (3 lots) pour leur potager.

Une redevance doit être fixée pour cette mise à disposition.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- De fixer le tarif de 15 euros par parcelle à compter du 1^{er} janvier 2025.



Ecole : participation aux repas

3040 repas ont été servis à la cantine de l'école pour la période du 1^{er} mai au 5 juillet 2024. La participation de la commune s'élève donc à 3 040 € (1€ par repas).

Cheptel du site de Vassé : Vente d'un veau

Un veau né le 7 mars 2024 a été vendu à la société Poirier Eric au prix de 446.90 € TTC.

Amendes de police

Le département a été sollicité pour l'obtention d'une subvention au titre de la répartition des recettes des amendes de police. La commission permanente du Conseil départemental du 26 août 2024 a décidé de l'attribution d'une subvention de 319 €. Cette subvention servira au financement, au titre des aménagements de sécurité et de voirie, d'un radar pédagogique mobile qui sera déplacé sur la commune.

Local technique de la salle des sports

Un local technique, va prochainement être construit sur le pignon Est de la salle des sports. Ce local sera mis à la disposition des associations communales pour leur permettre le rangement de matériel divers. La livraison de ce local est prévue pour courant juillet 2025. Coût estimé des travaux 177 530 € HT + contrôles divers + aménagement intérieur.

Les échos du conseil



Travaux :

Les chantiers d'agrandissement de la maison de l'enfance et de réhabilitation du presbytère arrivent à leur terme.

Maison de l'enfance : signature d'un avenant au lot n°13 – aménagements extérieurs – concernant la fourniture et la pose de panneaux rigides soudés, la fourniture et pose de poteaux, dépose et repose du portail par Lambert paysage, titulaire du lot 13 d'un montant de 1364.50 € HT soit 1637.40 € TTC.

Réhabilitation du presbytère :

- le délai d'exécution des travaux est prolongé jusqu'au 31 octobre 2024.

- Signature d'un avenant concernant l'entreprise DPS OUEST de Pont-Péan, titulaire du lot 7 – Peinture – revêtements de sol - portant sur la fourniture et la pose de barre d'appuis en alu d'un montant de 470.00 € HT (logements) soit 564.00 TTC.

- Devis de l'entreprise SAS Fadier pour travaux supplémentaires :

Les travaux prévus sont :

- Le changement d'un vitrage cassé 4/16/4 avec 2 petits bois intégrés blancs horizontaux
- Changement d'une crémone sur fenêtre existante,
- Fourniture et pose de dossier en stratifié blanc sur meuble du lavabo
- Fourniture et pose de tablette en mélaminé blanc sur Allège placé menuiseries
- Fourniture et pose de tablette en mélaminé blanc – sous les chaudières
- Fourniture et pose d'une main courante en bois sur garde-corps existant (pour obtenir la norme)

Le devis s'élève à 1 052 euros HT soit 1 262.40 euros TTC.

Lotissement

Un aménageur (Aménatys) s'est porté acquéreur de la parcelle AC90 et du prolongement du lotissement du Pré Clos (rue des Douves) et a présenté un projet de construction de 12 maisons. Le dossier est en cours d'instruction et si ce projet voyait le jour, la dénomination du lotissement et de la rue intérieure serait : Résidence du Chêne et rue du Chêne.

Des dégradations sur la route VC3 à proximité de Terdici nécessitent de nouveau un traitement approprié pour près de 400 m² à traiter. Deux devis sont présentés : entreprise Pigeon pour un montant de 27 000 € TTC / SRAM pour un montant de 30 000 € TTC.

Le conseil municipal s'interroge sur les causes de ces dégradations récurrentes.

Divers :

• **PLU** (plan local d'urbanisme) : Suite à la constatation d'erreurs matérielles dans la rédaction de notre PLU, une modification de celui-ci a été demandée au cabinet initialement retenu pour un montant de 3 815 € au titre des honoraires.

• **Charges salariales :** A partir du 1^{er} janvier 2025, la participation employeur à la prévoyance des agents salariés (maintien du salaire en cas d'arrêt de travail long) devient obligatoire à hauteur d'au moins 7 euros brut mensuel par agent.

Au-delà de l'obligation réglementaire, la participation des employeurs à la prévoyance est un enjeu fort de la politique RH, car elle contribue à l'amélioration de la santé et des conditions de travail des agents, au soutien du pouvoir d'achat et est également un des leviers de l'attractivité des collectivités.

Une participation de 15 € est votée à la majorité par le conseil municipal.

Maison de Vassé

Une demande a été faite par l'association Torcé en fête afin que l'eau courante et l'électricité soient installées dans la maison de Vassé.

Bien qu'il y ait un avantage à cette installation pour le confort de préparation pour les manifestations sur place (guinguette + barbecue des seniors), un nombre important de freins (coût des travaux nécessaires -raccordement à l'eau + assainissement + électricité- risques divers dont celui de dénaturer le site) conduisent à ne pas donner suite pour le moment à cette demande.



Villes et Villages FLEURIS

Le 15 novembre dernier, une délégation communale s'est rendue à l'hôtel du département à Rennes pour y recevoir la première fleur octroyée par la région Bretagne. Cette année, au niveau de la région, seules 4 communes dont 2 dans le département d'Ille-et-Vilaine (Torcé et Noyal-Châtillon) se sont vu remettre le label de la première fleur.

Une belle récompense pour tous les acteurs de cet aboutissement : les agents communaux, les équipes de bénévoles, les élus en charge de ce projet. Il faut maintenant poursuivre cette dynamique et maintenir les efforts en y intégrant notamment des actions en faveur de la gestion de l'eau et de la biodiversité.



LES 67 COMMUNES « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » D'ILLE-ET-VILAINE

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> Bréal-sous-Vitré Crevin La Chapelle-de-Brain Le Theil-de-Bretagne Montours Moutiers Noyal-Châtillon-sur-Seiche Pipriac Plélan-le-Grand Saint-Etienne-en-Coglès Saint Germain-du-Pinel Saint-Symphorien Torcé Vezin-le-Coquet | <ul style="list-style-type: none"> Availles-sur-Seiche Balazé Betton Cancale Chantepie Domalain Goven Javené Fleurigné La Chapelle-Thouarault La Mézière La Selle-en-Luitré Melesse Montfort-sur-Meu Noyal-sur-Vilaine Redon Rennes Saint-Aubin-des-Landes Saint-Brice-en-Coglès Saint-Gilles Thorigné-Fouillard Val-d'Izé |
| <ul style="list-style-type: none"> Argentré-du-Plessis Bais Bréal-sous-Montfort Châteaubourg Chauvigné Eancé Etrelles Gévezé Iffendic La Bouëxière La Dominelais La Guerche-de-Bretagne Liffré Lohéac Louvigné-du-Désert Pleurtuit Saint-Grégoire Taillis Thourie | <ul style="list-style-type: none"> Bédée Cesson-Sévigné Chartres-de-Bretagne Châteaugiron Coglès Dinard Domloup Fougères Le Rheu Mellé Saint-Germain-en-Coglès Vitré |

Liste des 67 communes d'Ille-et-Vilaine (sur 253 communes labellisées en Bretagne) dont 16 communes sur les 46 de Vitré Communauté

D'autre part, la commune a été également récompensée par le jury des Villes et Villages fleuris d'Ille-et-Vilaine pour la gestion en régie (prise en charge directe par la commune) de l'éco pâturage.



Infos communales



CÉRÉMONIE du 11 novembre



Lecture de lettres de poilus par deux élèves de l'école



Remise de médaille de M. Maignan



Merci à Viviane pour le travail de rénovation (peinture) réalisé sur le monument aux mort

Dépôt des SAPINS DE NOËL

Du 26 décembre 2024 au 19 janvier 2025.

Parking devant la mairie. Les sapins collectés seront ensuite broyés par la commune pour paillage ou compost. Il est donc important de ne déposer que des sapins naturels sans pied, sans sac, sans décoration, sans neige artificielle.



QUESTIONNAIRE

Les réponses au questionnaire adressé fin 2023 à la population torcéenne ont été dépouillées et font l'objet d'une première analyse (cf en page 13). Il faut cependant regretter le nombre trop bas de questionnaires revenus complétés ce qui ne permet pas une étude significative. La municipalité tient à remercier les personnes qui ont pris sur leur temps pour répondre.

CÉRÉMONIE du 5 décembre

Cette année, la commune de Torcé a eu l'honneur d'organiser la cérémonie en mémoire des Morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie, au nom des 9 communes de l'ancien canton d'Argenté-du-Plessis.

Le programme de cette journée commémorative était le suivant : Rassemblement à la mairie, en présence des drapeaux et des médaillés, défilé en direction de l'église, messe du souvenir en l'honneur des Morts pour la France en Afrique du Nord du canton, Cérémonie au monument aux Morts.

La cérémonie s'est conclue par un verre de l'amitié offert par la municipalité.



Infos communales



BIBLIOTHÈQUE

Fermeture : les 27 et 28 décembre 2024

Depuis le début de l'année 2024, les tout-petits ont été nombreux à suivre les lectures réalisées par des membres de l'équipe ainsi que par Enora qui était en service civique à la bibliothèque. Merci pour votre écoute, vos échanges et ces moments de partages.

Voici les dates des prochaines lectures pour les tout-petits :

Le 21 janvier, le 4 février, le 18 mars et le 22 avril 2025, de 9h45 à 10 h 30 ou de 10h45 à 11h30.

Pour participer, l'inscription est nécessaire soit lors des permanences, soit par mail : bibliothèque@torce.fr ou par téléphone au 02 99 76 99 51.

Le dégât des eaux de janvier est un lointain souvenir, de nouveaux livres peuplent nos rayons. Nous arrivons à environ 2500 livres que vous pouvez emprunter gratuitement lors des permanences grâce à votre carte d'adhérent remise à votre inscription. Celle-ci est valable dans toutes les bibliothèques du réseau Arléane.

Si vous avez envie de feuilleter un magazine, ou d'en emprunter, n'hésitez pas :

Notre temps, Rustica, Maxi cuisine, Maxi, Idée à faire, 60 millions de consommateurs, les chemins de la mémoire, système D sont à votre disposition.

Pour les plus jeunes, J'aime lire, Popi et Les belles histoires arrivent chaque les mois.

Un partenariat a été initié avec les bibliothèques de Montdevert, Domagné, le Pertre, Bréal sous Vitré et la Chapelle Erbrée dans le cadre d'un projet sur la parentalité et la petite enfance. Un complément de livres, un accompagnement, sont apportés par la médiathèque départementale.

L'équipe vous accueille les mercredi et samedi de 10h à 12h ainsi que le vendredi de 16h30 à 19h.

Un grand merci à toute l'équipe. Si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

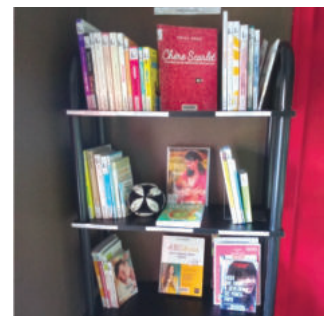


Photo du fonds parentalité disponible à la bibliothèque de Torcé

Nouveau à Torcé



Cabinet d'ostéopathie à Torcé

Anais Tortellier, une ostéopathe D.O, ouvre son cabinet à Torcé.

Originaire de Rennes, j'ai effectué 5 années d'études à l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne afin d'obtenir mon diplôme. Après des remplacements et presque trois ans



de collaboration dans le cabinet d'ostéopathie de La Guerche de Bretagne je me lance dans l'installation de mon propre cabinet. Je continue de me former afin

d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques et de nouvelles pratiques. Chaque patient étant unique, un large choix de techniques me permet d'adapter la prise en charge aux besoins spécifiques de chacun.

Ces soins s'adressent à tous, du nourrisson à la personne âgée, de la femme enceinte aux sportifs. En effet, plusieurs motifs peuvent vous amener à consulter : une entorse, un

mal de dos, des tendinopathies, des maux de tête ou encore des troubles digestifs...

S'investir dans une commune rurale me tient à cœur afin de favoriser l'accessibilité aux soins et venir compléter les besoins en santé de la commune.

Vous pourrez me retrouver dans le cabinet accolé à la bibliothèque, situé 10 Rue Pierre De Langle et pourrez bénéficier de mes soins à partir du mois de février. La prise de rendez-vous s'effectue via Doctolib ou par téléphone 07.56.84.54.20.



Concession FUNÉRAIRE

Quelles sont les informations à connaître lors de l'acquisition d'une concession funéraire ?

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière (caveau, tombe) ou dans un columbarium (urnes contenant les cendres des personnes incinérées).

Le contrat signé avec la commune, appelé acte de concession, précise les bénéficiaires ainsi que la durée de la concession.

Qui peut acquérir une concession dans une commune ?

L'article L. 2223-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les personnes pour lesquelles la sépulture dans un cimetière d'une commune est due. Il s'agit des personnes :

- décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile ;
- domiciliées sur le territoire de la commune, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune ou encore non domiciliées dans la commune mais qui ont droit à une sépulture de famille (concession familiale ou collective).

Les Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur les listes électorales de la commune disposent également d'un droit à inhumation.

À noter

Si vous ne remplissez pas ces conditions, vous avez le droit de demander une concession dans la commune. Le maire peut toutefois refuser votre demande à cause d'un manque de places dans le cimetière, par exemple.

Quels sont les différents types de concession ?

Il existe 3 types de concession :

- la **concession individuelle** est réservée à la personne qui l'a acquise ;
- la **concession collective** est réservée aux personnes désignées dans l'acte de concession funéraire, qu'elles soient de la famille ou non. Si le titulaire peut, de son vivant, changer les bénéficiaires, aucune personne ne peut être ajoutée au contrat après son décès ;
- la **concession familiale** est réservée à son titulaire initial et aux membres de sa famille.

Quelle est la durée d'une concession ?

Les communes peuvent instituer 4 durées de concession :

- des concessions temporaires accordées pour quinze ans au plus ;
- des concessions trentenaires ;
- des concessions cinquantenaires ;
- des concessions perpétuelles.

A Torcé, seules sont prévues les concessions pour une durée de 15 ou 30 ans.

La durée d'une concession funéraire commence à la date de son acquisition. La concession appartient au titulaire ou aux co-titulaires. Après le décès de la personne titulaire de la concession, elle appartient à ses héritiers (en indivision). Vous pouvez demander le renouvellement si vous êtes héritier de la concession. Dans ce cas, vous devez faire votre demande de renouvellement auprès de la mairie dont dépend le cimetière, dans les 2 ans suivant l'échéance de la concession.

Le prix d'une concession est fixé par le conseil municipal et varie d'une commune à l'autre. Il peut aussi varier en fonction de l'emplacement de la concession.

A Torcé :

Concession pour 15 ans : 60€

Concession pour 30 ans : 120€

Concession pour urnes cinéraires 15 ans : 30€

Concession pour urnes cinéraires 30 ans : 60€

(Auxquels il faut ajouter le prix de la cavurne de 185€).

Quelle procédure pour une concession en état d'abandon ?

Le titulaire de la concession funéraire est tenu d'entretenir sa sépulture, vérifier par exemple que le monument ne s'affaisse pas et de respecter le règlement du cimetière.

En cas de dégradation d'une concession (aspect indécent ou délabré), la commune peut constater son état d'abandon et entamer **une procédure de reprise** lorsque :

- la concession a plus de 30 ans ;
- la dernière inhumation remonte à 10 ans au moins ;
- la famille ou la personne chargée de l'entretien de la concession est informée ;
- un **délai d'attente de 1 an** à partir du constat d'abandon est respecté.

Si une personne morte pour la France est inhumée dans la concession, un délai minimal de **50 ans** doit être respecté à compter de son inhumation.

L'entretien des tombes des défunts est un devoir moral mais également une obligation réglementaire. En effet, l'article R. 2223-17 du code général des collectivités territoriales prévoit que les concessions funéraires de plus de 30 ans laissées à l'abandon (10 ans après la dernière inhumation) peuvent être reprises par les mairies.

La concession est un simple droit d'usage. La commune reste propriétaire du terrain.



Permis de **CONDUIRE**

Doit-on remplacer son permis de conduire rose cartonné par un nouveau modèle ?

Votre permis de conduire (titre de conduite) pliant 3 volets « rose cartonné » **reste valable jusqu'au 19 janvier 2033**. Toutefois, vous pouvez déjà demander son remplacement. La demande se fait en ligne sur le site de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés)

Dématérialisation du permis de conduire

Depuis le 14 février 2024, vous avez la possibilité d'importer votre permis de conduire dans l'application France Identité et de le présenter dans sa version dématérialisée lors de tout contrôle routier. Tous les types de permis (rose trois volets ou format carte bancaire) sont compatibles.

Source : Service Public

AIDES financières

Quelles aides financières demander si vous n'arrivez plus à payer vos factures ?

Vous avez des revenus modestes ? Vous pouvez bénéficier de différentes aides pour alléger le montant de vos factures d'eau, de téléphone, d'électricité et/ou de gaz. Vous pouvez solliciter différentes prestations qui vous sont présentées ci-après.

Pour payer différents frais liés à votre logement

Le fonds de solidarité pour le logement est une aide qui peut vous être versée pour payer :

- les frais liés à l'installation dans votre logement (dépôt de garantie, 1er loyer, frais d'agence immobilière, achat des équipements de première nécessité comme un réfrigérateur) ;
- les frais liés à votre maintien dans votre logement (dettes de loyers, frais de commissaire de justice, factures d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone).

Cette aide peut vous être versée sous forme de prêt (à rembourser au FSL), ou sous forme de subvention (sans remboursement).

Il existe un fonds de solidarité pour le logement par département. Les conditions d'attribution du fonds de solidarité pour le logement varient entre les départements. Pour connaître les critères d'attribution

du FSL appliqués par le vôtre, vous pouvez vous adresser à votre agence départementale d'information sur le logement ou aux services de votre département (vous pouvez trouver leurs coordonnées en faisant une recherche sur notre fiche pratique consacrée au fonds de solidarité pour le logement, rubrique « à quelles conditions peut-on obtenir l'aide du FSL ? »).

Pour payer votre abonnement de téléphone fixe

Vous pouvez bénéficier d'une réduction sociale téléphonique sur l'abonnement au téléphone fixe que vous avez pris pour votre résidence principale si votre opérateur est Orange et que vous percevez une des aides suivantes :

- le revenu de solidarité active (RSA) ;
- l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- l'allocation de solidarité spécifique (ASS).

Avec ce dispositif, votre abonnement au téléphone fixe passe de 17,96 € toutes taxes comprises (TTC) par mois à 6,49 € TTC par mois.

Pour en bénéficier, vous devez appeler directement Orange, au 0800 007 726 (du lundi au vendredi de 9 h à 21 h et le samedi de 10 h à 19 h, appel gratuit depuis un poste fixe) ; un employé de l'opérateur vous explique alors les démarches à effectuer pour obtenir la réduction

sociale téléphonique.

La réduction du montant de l'abonnement vous est accordée pendant 1 an. Cette durée est renouvelable. Pour cela, vous devez envoyer par courrier à Orange votre nouvelle attestation de droit au RSA, à l'AAH ou à l'ASS.

Pour payer vos factures d'électricité et de gaz

Un chèque énergie est envoyé par courrier chaque année, au mois d'avril, aux ménages aux revenus modestes pour les aider à payer leurs factures d'électricité et de gaz. L'administration fiscale se charge de fixer la liste des personnes remplissant les conditions d'attribution de ce chèque sur la base de la déclaration annuelle des revenus.

Si vous n'avez pas reçu de chèque énergie alors que vous avez des revenus modestes ou que votre situation a changé (baisse de revenus, naissance...), vous pouvez demander le chèque jusqu'au 31 décembre 2024.

Vous pouvez vérifier votre éligibilité au chèque énergie 2024 en utilisant un simulateur.

Une campagne pour comprendre le rôle des maisons France services

Vous avez une démarche administrative à réaliser et vous ne savez pas comment procéder ? Les maisons France services sont là pour vous aider.



Maisons FRANCE SERVICES

Quelle aide avec les maisons France services ?

Il existe aujourd'hui **2 750 maisons France services** réparties dans toutes les régions avec **7 100 conseillers**. Ce réseau permet de bénéficier d'un accompagnement de proximité **gratuit et sans rendez-vous**, à moins de 20 minutes de son domicile. Pour la commune de Torcé, la maison France services la plus proche se situe à la mairie d'Étrelles.

J'ai besoin d'aide pour remplir ma déclaration de revenus, je dois faire une pré-demande pour ma carte d'identité, je souhaite demander une allocation sociale, je dois demander un remboursement de soins, je souhaite demander une aide à la rénovation, je fais face à un litige... Pour tous ces types de démarches, les conseillers France services ont une mission d'aide à l'usager.

Les conseillers France services vous accompagnent dans les démarches administratives en lien avec 11 partenaires nationaux : Allocations familiales, France Titres, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, le Chèque énergie, les Finances publiques, France Travail, France Rénov', la Mutuelle sociale agricole (MSA), La Poste, le ministère de la Justice (et l'URSSAF à compter de janvier 2025).

Depuis leur mise en place, les conseillers France services ont accompagné plus de 29 millions de démarches.

5 thématiques suscitent le plus de demandes : la retraite, logement/énergie/mobilité, solidarité et insertion, les impôts, l'immatriculation de véhicule.

Personnes âgées : QUELLES AIDES FINANCIÈRES

Pour vous soutenir dans votre vie quotidienne ?

À partir d'un certain âge, vous pouvez bénéficier de différentes aides financières si vous avez de faibles ressources. Ces prestations peuvent notamment vous être versées pour payer votre loyer, vos dépenses de santé ou des travaux d'adaptation de votre logement liés à votre perte d'autonomie.

Pour compléter votre revenu ou vous permettre d'en avoir un

Si vous êtes un retraité vivant en France de manière stable et ayant de faibles ressources (revenus et patrimoine), vous pouvez bénéficier de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa). Cette prestation mensuelle est versée par votre caisse de retraite. Son montant varie notamment selon que vous vivez en couple ou non. En règle générale, vous devez avoir au moins 65 ans pour percevoir l'Aspa, mais il existe des exceptions (anciens combattants, personnes invalides ou handicapées...).

Si vous ne recevez pas de pension de retraite et que votre demande d'Aspa a été rejetée, vous pouvez bénéficier de l'allocation simple d'aide à domicile aux personnes âgées. Selon le montant de vos ressources, cette allocation peut vous être accordée à taux plein ou à taux réduit. À taux plein, l'allocation est de 1 012,02 € par mois pour une personne seule et 1 571,16 € par mois pour un couple.

Si vous êtes invalide et que vous n'avez pas encore atteint l'âge d'obtenir l'allocation de solidarité aux personnes âgées, vous pouvez bénéficier de l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi),

selon vos revenus. La situation varie selon que vous vivez en couple ou non. Par exemple, si vous vivez seul le montant de l'Asi versé chaque mois est égal à la différence entre 899,56 € et le montant par mois de vos revenus pris en compte. Si vous vivez en couple, que vous seul percevez l'Asi et que par ailleurs l'autre membre de votre couple ne perçoit pas l'allocation de solidarité aux personnes âgées, le montant maximum versé chaque mois est égal à la différence entre 899,56 € et le montant minimal de la pension d'invalidité (328,07 €), soit 571,49 € par mois.

Pour payer votre loyer

Si votre logement est conventionné (logement faisant l'objet d'une convention entre l'État et le propriétaire ou l'organisme gestionnaire du logement), vous pouvez bénéficier de l'aide personnalisée au logement (APL) si vous remplissez certaines conditions (des conditions liées à votre situation, à vos ressources et au logement). Le montant de l'APL est calculé en fonction de barèmes qui prennent en considération différents éléments (nombre de personnes à charge vivant habituellement au sein de votre foyer, montant de vos ressources, montant de votre loyer...).

Si vous ne pouvez prétendre à l'aide personnalisée au logement, vous pouvez demander l'allocation de logement à caractère social (ALS). Comme pour l'APL, le montant de l'ALS est calculé en fonction de barèmes qui prennent en considération différents éléments (votre situation familiale et le nombre de personnes à charge vivant habituellement au sein de votre foyer, vos ressources, le montant de votre loyer...).

Infos pratiques



Pour vos dépenses de santé

Si vous avez de faibles ressources, vous pouvez bénéficier de la complémentaire santé solidaire (C2S). Elle prend en charge ce qui n'est pas remboursé par l'Assurance maladie, vous permettant ainsi de vous faire rembourser la part complémentaire de vos dépenses de santé. Selon vos revenus, la C2S est gratuite ou payante.

Pour réaliser les tâches ménagères chez vous

Si vous rencontrez des difficultés pour accomplir les principales tâches ménagères, vous pouvez obtenir une aide financière afin de rémunérer une aide à domicile. Cette personne viendra chez vous pour accomplir certaines tâches (ménage, entretien du linge, préparation des repas sur place...). Vous devez remplir certaines conditions d'âge et de ressources. En règle générale, vous devez avoir 65 ans pour bénéficier de cette aide financière, mais il existe certaines

exceptions (si vous êtes reconnu inapte au travail...).

Si votre état de santé ne vous permet plus de faire vous-même la cuisine ni vos courses, vous pouvez bénéficier sous condition de ressources d'une aide financière pour payer le portage des repas, c'est-à-dire pour recevoir chez vous des plateaux-repas chauds et prêts à consommer. Vous pouvez obtenir cette aide financière à partir de 65 ans, ou à partir de 60 ans si vous êtes reconnu inapte au travail.

Si vous êtes en perte d'autonomie, vous pouvez obtenir l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) à domicile. Cette aide financière sert à payer, en totalité ou en partie les dépenses nécessaires pour rester chez vous. Vos besoins sont évalués par une équipe médico-sociale de votre département, qui se rend à votre domicile pour vous rencontrer.

Pour adapter votre logement à votre perte d'autonomie

Si vous souhaitez effectuer des travaux d'adaptation de votre

logement liés à votre perte d'autonomie, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions (notamment de ressources), du dispositif d'aide MaPrimeAdapt'. Ces travaux peuvent notamment être :

- l'installation d'un monte-escalier électrique ;
- l'aménagement de votre salle de bain avec la mise en place d'une barre d'appui ;
- l'installation d'une rampe d'accès vers l'entrée de votre maison ;
- l'élargissement de votre porte d'entrée ;
- l'installation de WC surélevés.

Votre caisse de retraite peut vous verser une aide financière si vous avez besoin d'un accompagnement à domicile ou si vous faites face à une situation exceptionnelle (le décès de la personne qui vit avec vous, une sortie d'hospitalisation...).

Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos différentes démarches ou pour connaître vos droits, vous pouvez contacter votre mairie.

RECENSEMENT citoyen

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ A VOUS FAIRE RECENSER !

A partir du jour de vos 16 ans (et dans les 3 mois suivants), vous devez effectuer votre recensement citoyen, à la mairie de votre domicile.

Le recensement est une démarche citoyenne qui vous permet :

- d'être convoqué à la journée défense citoyenneté (JDC) qui aura lieu environ 1 an après la date de recensement en mairie.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

A la suite de cette démarche, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation doit être conservée précieusement puisqu'elle vous sera demandée pour participer à la JDC et pour vous inscrire aux concours et examens d'état (baccalauréat ou permis



de conduire par exemple)

Justificatifs à présenter :

- Carte d'identité en cours de validité (recto-verso) ou passeport en cours de validité,
- Livret de famille



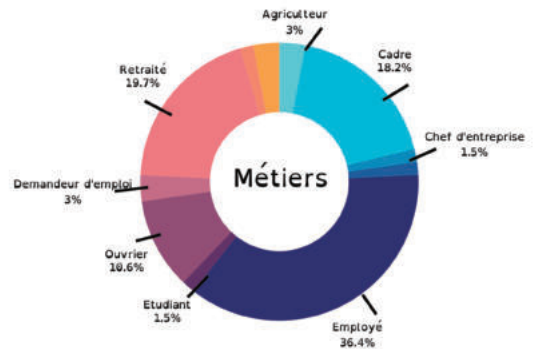
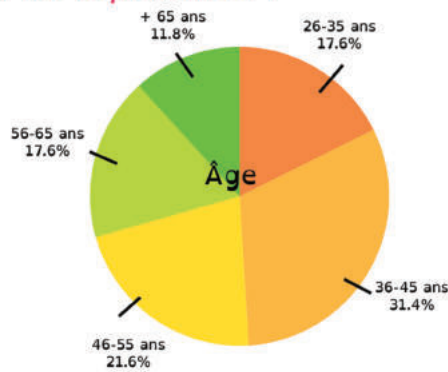
Analyse du questionnaire à destination de la population de Torcé

Seuls 51 foyers ont répondu à ce questionnaire, soit 11% des foyers Torcéens.

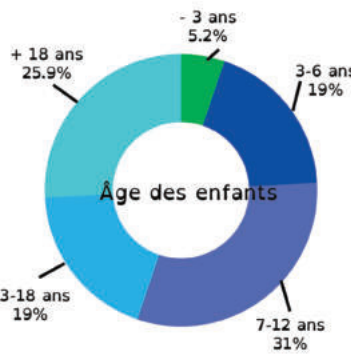
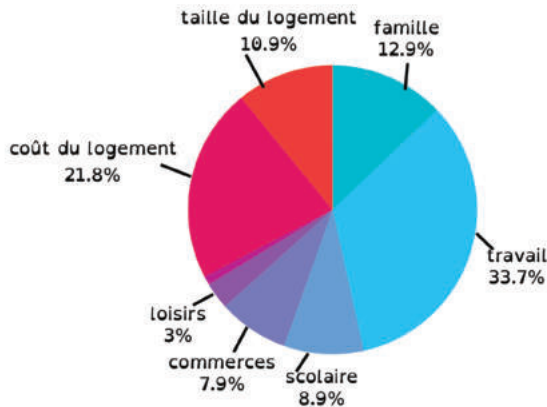
Le retour qui en est fait ici, est juste l'analyse des réponses aux questions posées. Sur cette analyse, aucune interprétation n'est réalisée et aucune suggestion n'en découle.

NB : certaines questions pouvaient obtenir plusieurs réponses, ce qui peut modifier les résultats.

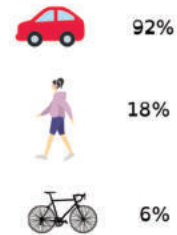
1) Données sociales : sur 51 répondants :



Motivations d'implantation à Torcé (plusieurs réponses possibles)



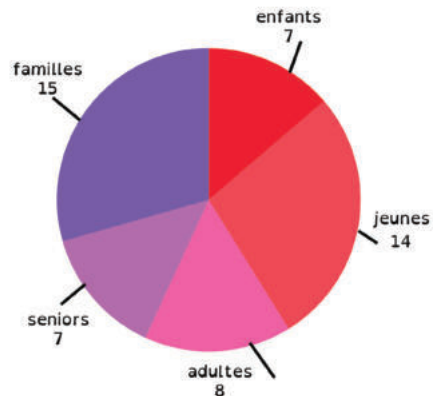
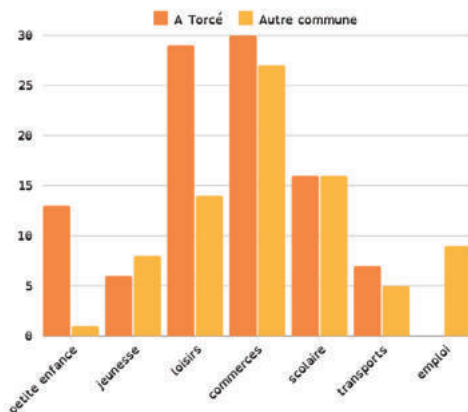
Moyens de déplacement les plus utilisés



Catégorie de la population pour lesquelles des actions seraient nécessaires

2) Les services :

Où se situent les services utilisés le plus régulièrement?



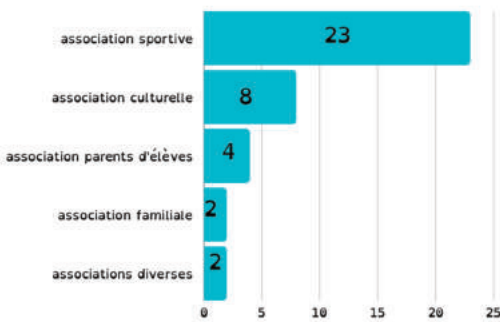
Selon les 51 foyers répondants, il manque à Torcé,

- des services de mobilité (pour 13 personnes)
 - un service d'aide aux démarches (pour 10 personnes)
 - un point multimédia (pour 7 personnes)
 - une maison des associations (pour 6 personnes)
 - un lieu d'accueil, d'écoute et d'échange (pour 5 personnes) ;
 - une salle des fêtes isolée (pour 3 personnes) ;
 - une piste cyclable Torcé-Vitré (pour 2 personnes)
- et une station essence, un EHPAD, un parking à côté de l'école ou un composteur par quartier (pour 4 personnes).

3) Vie associative

Sur les 51 répondants, 30 personnes sont adhérentes d'une association

Adhésion aux associations :



Êtes-vous informés des animations?

- 43 personnes sont informées des animations
- 6 personnes ne sont pas informées des animations parce que :
 - manque d'informations
 - ne consulte ni le journal, ni l'application
 - pas assez d'infos sur Panneapocket

Certaines personnes ne participent pas aux animations car...

- n'ont pas le temps (9)
- est timide (1)
- ne peut pas se déplacer (1)
- n'y retrouve pas de personnes de sa génération (1)
- ne peuvent pas faire garder leurs enfants (3)
- se plaint du manque de communication (1)
- ne sait pas ce qu'il se fait (1)
- trouvent que les Torcéens ont du mal à se mélanger (3)

Les activités souhaitées :

- activités créatives (15 personnes) ;
- activités sportives (12 personnes) ;
- activités collectives (7 personnes) ;
- activités extérieures (7 personnes) ;
- activités familiales (7 personnes) ;
- cours de cuisine (1 personne).

Les habitant(e)s sont informé(e)s des animations par :

- 26 : journaux
- 36 : boîte aux lettres
- 24 : bouche à oreille
- 40 : Panneapocket
- 26 : affichage
- 12 : Facebook
- 1 : l'Echo de Torcé

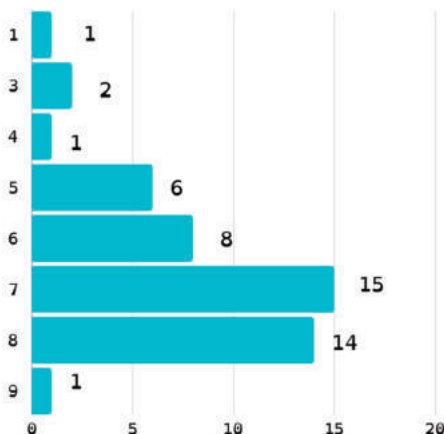
38 personnes participent
11 personnes ne participent pas aux animations proposées

4) Les richesses ou besoins de la commune

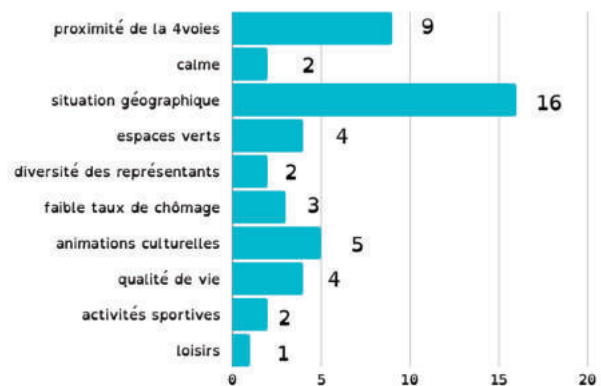
Concernant les enfants et les jeunes...

- y-a-t-il suffisamment de structures pour les enfants : 25 personnes pensent OUI ; 8 personnes pensent NON
- y-a-t-il suffisamment de structures pour les jeunes de plus de 14 ans : 5 personnes pensent OUI ; 21 personnes pensent NON
- les associations permettent aux jeunes de s'intégrer : 13 personnes pensent OUI ; 10 personnes pensent NON
- Les besoins des jeunes sont-ils pris en compte : 5 personnes pensent OUI ; 6 personnes pensent NON

Notes de satisfaction sur les services et activités (Sur une échelle de 0 à 10 (0 étant le plus faible et 10 le plus fort))



Atouts de Torcé



Concernant les faiblesses du territoire...

10 personnes pensent qu'il manque des commerces;

7 personnes qu'il manque un système de bus;

4 que c'est une ville dortoir;

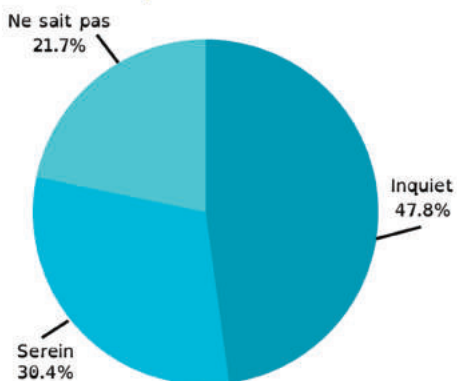
4 qu'il manque des activités;

5 personnes déplorent la Ligne Grande Vitesse;

5 personnes pensent qu'il manque des lieux pour les jeunes;

9 personnes estiment qu'il y a un manque d'entretien des espaces verts, que le territoire ne se développe pas, qu'il y a un sentiment d'insécurité, qu'il manque des pistes cyclables, qu'il manque une salle des fêtes, qu'il manque d'un DAB, que le manque de maison des associations est à déplorer, que les axes routiers sont dangereux et qu'il y a trop de développement d'usines.

Par rapport à l'avenir des territoires ruraux, vous vous sentez...

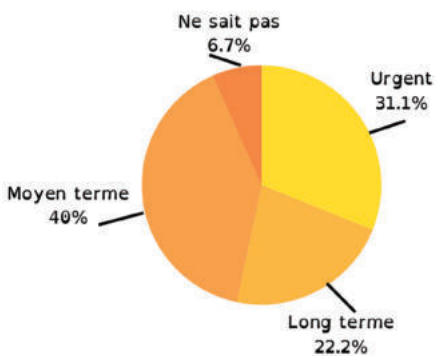


Inquiétudes des habitants

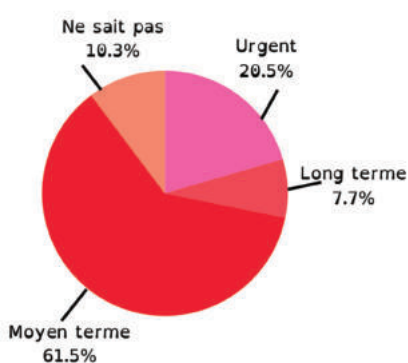


Selon vous, quel secteur est à développer en priorité?

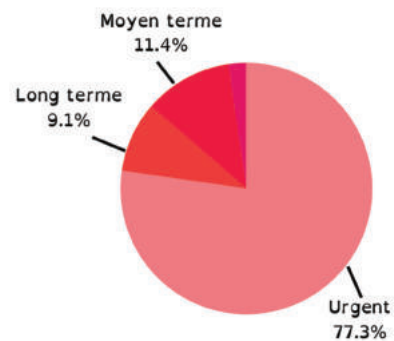
Développer une économie plus solidaire (maintien à domicile, service de proximité, insertion, épicerie/boutique solidaire...)



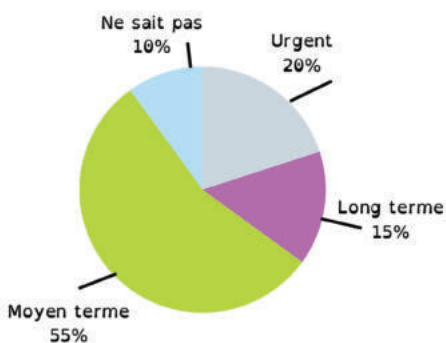
Favoriser les mixités entre les générations et sociales



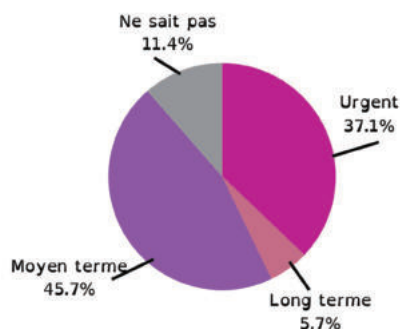
Maintenir les commerces de proximité et services publics (accès aux soins, à l'éducation, à la justice...)



Créer les conditions de participation à la vie citoyenne

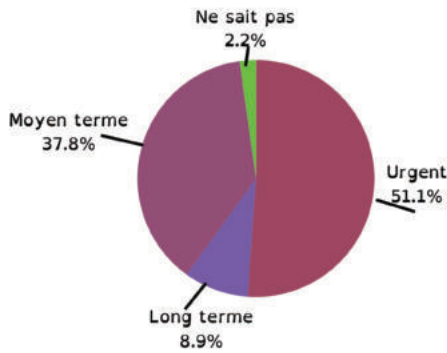


Favoriser un cadre de vie harmonieux (accès à un logement, un environnement sain, la culture, les loisirs, les sports pour tous...)

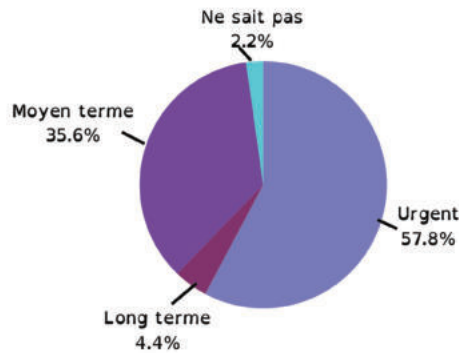


Êtes-vous sensible à la production et à la consommation responsable, comment définiriez-vous les priorités du territoire?

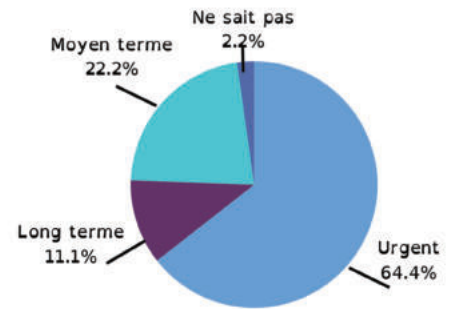
Produire et consommer de manière groupée pour optimiser les flux dans tous les domaines



Produire et consommer local pour garantir le développement du territoire dans tous les domaines



Produire et consommer responsable pour réduire les inégalités et réduire les risques dans tous les domaines (santé, environnement, démarche zéro pesticides, zéro gaspillage, économie sociale et solidaire, insertion...)



Liste des suggestions émises

- Améliorer l'entretien des arbres et des espaces verts
- Créer un marché dans le bourg, une piste cyclable et un chemin piétonnier reliant le bourg à la boulangerie
- Faire davantage respecter les règles de nuisance sonore
- Agrandissement du parking de l'école et du gymnase
- Circulation autour de l'école dangereuse
- Implanter une pharmacie
- Retirer les haies devant les maisons du lotissement Pré Clos
- Terrain couvert de pétanque
- Plus de produits locaux à l'épicerie
- Sentier Torcé-Vergéal
- WC publics
- Gare
- Caméras de surveillance
- Un nouveau bâtiment pour l'école
- Logements et maisons à construire trop chers
- Travaux de la nouvelle médiathèque trop importants
- Mutualisation du matériel des associations
- Un composteur par quartier
- Plus d'animations dans l'année

Vous trouverez ci-après une première analyse réalisée par la municipalité en réponse aux remarques et suggestions exprimées.

Sur le sujet de la mobilité en général, du souhait de pistes cyclables (vers Vitré ou le hameau des 4 chemins) :

La municipalité a conscience de cet enjeu de la mobilité dans la globalité et y travaille notamment avec Vitré communauté.

Un projet de piste cyclable vers Vitré est actuellement à l'étude par le Conseil Départemental.

Concernant une piste cyclable vers le hameau des 4 chemins, la municipalité est consciente du besoin de cheminement sécurisé reliant le bourg au hameau des 4 chemins, mais, outre le coût que cela représenterait pour la commune, la difficulté réside également du fait des voix concernées qui appartiennent au département et sur lesquelles la commune ne peut intervenir directement.

Besoin d'un service d'aide aux démarches --> un service "France services" est à disposition à Etreilles.

Une maison des associations --> celle-ci existe déjà à Torcé (rue de la Motte).

Un point multimédia, un lieu d'accueil, d'écoute et d'échange --> un point multimédia sera mis à disposition dans la future médiathèque qui sera aussi un lieu d'accueil, de rencontres et d'échanges, en conformité avec le projet culturel, social et éducatif rédigé et transmis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Améliorer l'entretien des arbres et des espaces verts --> la commune de Torcé est assez souvent reconnue comme une commune propre et bien entretenue en comparaison à d'autres localités. De plus l'interdiction de l'emploi des produits phytosanitaires est une difficulté supplémentaire. Enfin, les habitants sont régulièrement invités à entretenir les abords de leurs habitations.

Faire davantage respecter les règles de nuisance sonore, sentiment d'insécurité, souhait de la présence de caméras de surveillance --> la municipalité appelle fréquemment la population au respect et au civisme de chacun.

Circulation autour de l'école dangereuse --> là aussi la municipalité appelle fréquemment la population concernée au respect et au civisme de chacun. Il est aussi rappelé que de nombreuses liaisons piétonnes existent dans le bourg, permettant de réduire les déplacements en voiture.

Un nouveau bâtiment pour l'école --> s'agissant d'une école privée, celle-ci n'est donc pas du ressort de la commune.

Logements et maisons à construire trop chers --> les nouveaux lotissements sont initiés par des lotisseurs privés, la commune n'a donc pas son mot à dire quant aux tarifs, même si elle déplore les coûts élevés.

Une salle des fêtes isolée : vus les coûts importants des constructions, il semble opportun de mutualiser les bâtiments déjà existants sur la commune.

Un composteur par quartier : le SMICTOM est en cours de déploiement d'un composteur par commune sur le territoire de Vitré communauté.

Nécessité de défibrillateur (DAB) : le bourg de Torcé dispose désormais de 2 défibrillateurs (un à la salle des sports, un aux Jardins du Presbytère), un 3^e sera prochainement installé à la salle polyvalente.

Absence de WC publics --> trois sanitaires publics sont déjà à disposition en agglomération (rue de Vitré, mairie et maison des associations).

Davantage d'animations : La commune de Torcé possède un tissu associatif relativement riche. Ces associations organisent déjà de nombreuses animations comme en témoigne l'agenda de l'année.

Les demandes telles que : une station essence, un EHPAD, l'implantation d'une pharmacie, d'une gare, davantage de commerces, ne sont pas du ressort de la commune qui s'efforce néanmoins de favoriser l'implantation de commerces de proximité.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les changements de la collecte des déchets pour 2025

Ces dernières années, la collecte a connu des évolutions majeures dans son fonctionnement : collecte une semaine sur deux, déploiement des bornes de collecte, tri de tous les emballages... Ces changements d'habitude ont permis de réduire la quantité de déchets produite par chaque foyer, mais aussi de favoriser une collecte plus vertueuse.

À partir du 1^{er} janvier 2025, un nouveau marché de collecte, remporté par Suez lors d'un appel d'offres, va permettre de maintenir cette dynamique positive. Les changements majeurs à retenir sont les suivants :

- **Le calendrier de collecte va changer pour toutes les communes du territoire.** Autrement dit, chaque foyer collecté en porte-à-porte changera de jour de

collecte ! Pour anticiper cette nouveauté, les calendriers seront disponibles dès la fin d'année 2024 sur le site du SMICTOM (www.smictom-sudest35.fr) et en mairie.

- L'impact carbone de la collecte va diminuer, en majeure partie grâce au remplacement des véhicules, permettant de supprimer l'usage du diesel et de le remplacer par un biocarburant, mais aussi grâce à la refonte des circuits de collecte, optimisant chaque trajet.
- Le déploiement des bornes de collecte va être poursuivi dans les zones agglomérées.

Ces nouveautés ont pour objectif de proposer un service de collecte qui soit adapté à l'usage de l'habitant, tout en gardant une maîtrise des coûts qui soit acceptables.

Déchèterie : Quel avenir pour les bennes " Enfouissement " ?

Lors de votre dernier passage en déchèterie, vous avez peut-être remarqué une nouvelle benne : la filière « Enfouissement ». Tous les déchets qui y sont déposés sont enfouis, faute de solutions de valorisation. La raison de ce changement ? L'Unité de Valorisation Énergétique (CVED situé à Vitré), qui accueillait jusque-là les bennes « Incinérables », arrive en fin de vie après plus de trente ans de service. En effet, l'outil n'étant plus en mesure d'accueillir ces déchets, il privilégie la valorisation des ordures ménagères du territoire.

Mais alors, quelle solution pour les déchets déposés dans cette benne ? Ces déchets ne seront pas enfouis éternellement ! En effet, le CVED va être renouvelé d'ici 2028 pour accueillir un plus grand volume de déchets, permettant de supprimer l'enfouissement des déchets pour tout le territoire.

De plus, le SMICTOM travaille avec le syndicat de traitement S3T'ec pour déployer de nouvelles filières de valorisation dans les déchèteries du territoire. Par exemple, la filière « Plastiques rigides », mise en place

en 2023 dans les Valoparcs du territoire, a permis de sortir de la benne Enfouissement plus de 59 tonnes de déchets recyclables ! De nouvelles solutions vont donc être proposées par le syndicat pour continuer à réduire le volume de cette benne, grâce à de nouvelles filières de valorisation.



Les **services d'urgence** vous **rappellent** désormais avec le

0 800 112 112

Ceci n'est pas un spam !

Pensez à **enregistrer** dès maintenant ce numéro **dans vos contacts**

Infos pratiques



Relais Petite Enfance

RELAIS Petite Enfance

Ses missions :

Futurs parents et parents

Le RPE vous informe sur l'ensemble des modes d'accueil individuel ou collectif du territoire.

Le RPE vous accompagne dans votre rôle d'employeur d'un assistant maternel (contrat de travail, rémunération, déclaration Pajemploi...)

Enfants

Le RPE vous propose des lieux d'éveil et de socialisation dans le cadre des espaces-jeux. Ouverts aux enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistant maternel.

Assistants maternels

Le RPE vous soutient dans votre métier (droits, devoirs, contrat de travail...) et vous propose des temps de rencontre, d'échanges et de formations pour enrichir votre professionnalisation.

Pratique :

Service gratuit qui recouvre 19 communes :

Argentré-du-Plessis, Availles-sur-Seiche, Bais, Brielles, Domalain, Drouges, Etreilles, Gennes-sur-Seiche, La Guerche-de-Bretagne, La Selle-Guerchaise, Le Pertre, Moulins, Moussé, Moutiers, Rannée, Saint Germain-du-Pinel, Torcé, Vergeal et Visseiche.

Contacts : 02 99 96 59 77
relaispetiteenfance@argentre-du-plessis.fr

 Relais Petite Enfance secteur d'Argentré du Plessis-La Guerche de Bretagne



TÉLÉCONSULTATIONS

Au Centre Hospitalier de
La Guerche de Bretagne

Pour toute personne majeure



Pour différentes pathologies



GÉRIATRIE

Douleurs, troubles du comportement et bilans.



RÉÉDUCATION, RÉADAPTATION EN SITUATION DE HANDICAP

Positions inconfortables, difficultés de mobilité, raideur musculaire, appareillage.



PLAIES CHRONIQUES

Escarres, plaies d'origine vasculaire, diabétique ou cancérologique.

Démarche à suivre :

- Parlez-en à votre médecin,
- Transmettez votre prescription au CH de la Guerche de Bretagne.



telemedecine@ch-laguerche.fr



02 99 96 18 30



Teddy Régnier Président de Vitré Communauté

Suite à l'élection en juin dernier d'Isabelle Le Callennec au Parlement européen, Teddy Régnier a été désigné par les 77 membres du conseil d'agglomération pour lui succéder à la tête de Vitré Communauté. Trois mois après son élection, le nouveau Président dévoile ses priorités et fixe un cap résolument tourné vers l'action.

Quel rôle doit, selon vous, jouer Vitré Communauté auprès des communes ?

Développement économique, équilibre social de l'habitat, mobilité, assainissement, équipements culturels et sportifs (piscines, conservatoire de musique et d'art dramatique, école d'arts plastiques, basedeloisirs), serviceauxcommunes (informatique, instruction des permis de construire), mise en réseau de nos bibliothèques, développement et promotion touristiques... Le champ d'intervention de Vitré Communauté est vaste. Néanmoins, elle n'a pas vocation à remplacer les communes. Au contraire ! L'agglomération doit laisser aux communes leur pouvoir d'agir. C'est pourquoi, j'entends respecter le rôle des maires et des élus municipaux.

Vitré Communauté est soumise à plusieurs schémas globaux : la révision du Schéma de cohérence territoriale, les réflexions autour du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), l'animation du Plan local de l'habitat (PLH), le Contrat local de santé, le pacte local des mobilités,



Teddy Régnier

le Plan climat air énergie territorial (PCAET)... Même si je comprends la nécessité d'établir des plans pluriannuels, notamment vis-à-vis des services de l'État, nous finissons par tomber dans l'immobilisme. Notre monde change de plus en plus vite, nous devons revenir à une politique de l'action dont la vocation est de changer concrètement la vie de nos concitoyens.

Quels sont justement vos projets ?

Outre un soutien affirmé à nos communes, nous allons mener de front plusieurs projets essentiels pour notre territoire. En matière immobilier avec la reconstruction de la piscine d'Argentré-du-Plessis et la création

d'un campus dédié à l'enseignement supérieur à Vitré.

En matière de transition environnementale avec le lancement d'une nouvelle délégation de service public sur l'ensemble des mobilités, la construction d'un nouveau four d'incinération des déchets, le déploiement de réseaux de chaleur à La Guerche-de-Bretagne et à Vitré, l'aménagement de nouvelles pistes cyclables et la mise en place de projets tournés vers la transition énergétique : parcs éoliens, boucles d'autoconsommation énergétique...

En matière de développement économique, nous allons poursuivre l'extension de nos zones d'activités, créer plusieurs villages d'artisans pour mailler le territoire et mener à bien l'accueil de nouvelles entreprises. L'emploi demeure notre priorité ! Bien entendu, pour réussir ce défi, nous devons soutenir la création de logements pour, d'une part, accueillir et, d'autre part, permettre à nos jeunes, notamment, de rester dans nos communes.

L'innovation a-t-elle sa place dans votre stratégie pour Vitré Communauté ?

Quatre axes guident ma vision pour le territoire : l'emploi et la formation, l'écologie pragmatique, la valorisation de l'agriculture locale, et l'efficacité administrative. Tout cela repose sur trois principes : la rigueur budgétaire, des objectifs clairs, ainsi qu'une culture de l'innovation et de la nouveauté. Vitré Communauté doit être un territoire innovant, capable de répondre rapidement aux besoins de ses habitants.



La vie de l'école Saint-Joseph

Au cours de cette année, l'équipe pédagogique a choisi d'aborder « les différents milieux naturels ». Durant la première période, un travail sur l'environnement proche a été effectué. Les enfants ont pu pratiquer à plusieurs reprises l'école du dehors. Pour terminer ce travail, nous avons organisé une grande randonnée pour toute l'école. Les objectifs : observer, découvrir ou redécouvrir, mais aussi partager un moment convivial tous ensemble.

Au retour des vacances, nous avons abordé le thème de la forêt. Chaque classe a pu l'évoquer de différentes manières. En parallèle, les CE1, CE2, CM1 et CM2 ont débuté le suivi du Vendée Globe pour faire du lien avec la future classe de mer qui aura lieu au mois de mai. Chaque classe suit quotidiennement deux navigateurs.



De plus, les grands ont vécu une matinée avec des militaires. Ces derniers sont venus les remercier pour les mots qu'ils leur avaient envoyé l'an passé pour Noël via l'aide d'un papa de l'école. Les enfants ont été ravis de pouvoir vivre cette expérience.

Les maternelles ont quant à eux, commencé un cycle de motricité avec l'association Pèle-Mêle. Un grand merci à Nicolas pour sa gentillesse et son accompagnement vis-à-vis des enfants !



Pour terminer le mois de novembre et débuter le temps de l'Avent, nous avons choisi de faire une journée sans cartable. Tout au long de cette journée, les enfants ont été mélangés pour vivre des ateliers créatifs afin de décorer l'école sur le thème de Noël. Nous avons vu fleurir des sapins, des anges à suspendre, des bottes de père Noël, des étoiles, des boules, etc. Nous avons vécu une belle journée fraternelle pour débuter l'Avent. Nous sommes prêts à vous accueillir le vendredi 13 décembre de 17h30 à 19h pour nos portes ouvertes.



Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2025 sont en cours. Tous les enfants nés en 2022 peuvent être accueillis en petite section. N'hésitez pas à contacter l'école pour l'inscription au 02.99.49.50.43 (de préférence le vendredi, jour de décharge du chef d'établissement) ou ecole.torce@gmail.com.



Vie associative



A.P.E.L.



L'Apel de l'école Saint-Joseph remercie chaleureusement les 345 participants du loto d'octobre, qui a été un véritable succès.

Grâce à votre mobilisation, des fonds essentiels ont été récoltés pour soutenir nos projets éducatifs.

Cette année, l'objectif principal est de financer la classe de mer, un séjour enrichissant qui permettra à nos élèves de découvrir le littoral et de

vivre une expérience inoubliable.

Nous comptons sur votre présence aux prochains événements :

- Chasse aux œufs le 26 avril 2025
- Vide-grenier le 27 avril 2025
- Kermesse le 15 juin 2025

Votre participation, qu'elle soit en tant que bénévole, participant ou visiteur, est précieuse pour faire vivre ces initiatives. Ensemble, continuons à offrir à nos enfants des projets

éducatifs qui sortent du quotidien.

En cette fin d'année, nous vous remercions pour votre présence et votre solidarité.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une belle année 2025, pleine de joie, de santé et de réussite.

Pour plus d'informations, sur les prochaines manifestations, n'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook. Merci pour votre soutien !

LE COMBAT Delphine

Le samedi 05 octobre dernier a eu lieu notre deuxième édition dans le cadre d'Octobre Rose.

Même si l'objectif a changé, l'association « le combat de Delphine » est toujours en action pour permettre d'améliorer le quotidien des personnes touchées par le cancer du sein.

Cette journée ayant rassemblé pas moins de 96 motards, 210 marcheurs, 192 palettistes, sans compter l'ensemble des autres visiteurs, nous motive encore plus à continuer nos actions dans la lutte contre le cancer et le bien-être des patients.

Votre bonne humeur et votre investissement ont grandement participé à la réussite de cette belle journée.

À ce titre, les bénéfices de la journée ainsi que des dons ont été reversés à plusieurs organismes :

L'association OSE qui était présente (sur la journée) s'est vu reverser une somme de 5 000€ de manière à financer un moment d'escapade à des femmes atteintes de cancer du sein métastatique.

Nous allons également reverser 5 000€ au centre Eugène Marquis afin de financer plusieurs projets :

- La recherche contre le cancer triple négatif, des soins de supports pour les patients (séances de psychologie, activités pour les patients) ;
- Aide au développement d'un dispositif d'imagerie fluorescente afin de mieux cibler les tissus cancéreux).

D'autres organismes sont également ciblés pour permettre d'avancer contre la maladie.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine et comptons sur votre présence pour une nouvelle manifestation.

Mais n'oublions pas que le cancer du sein n'existe pas qu'au mois d'octobre, et il est toujours possible de faire des dons tout au long de l'année.

Encore merci à tous pour votre mobilisation.



Vie associative



L'AMVAT



L'Assemblée Générale de l'AMVAT a eu lieu le vendredi 4 octobre à 19h30 à la maison des associations, à laquelle 57 personnes étaient présentes.

Suite à l'assemblée générale, l'élection du bureau a été organisée et la constitution reste inchangée par rapport à l'année passée avec ses onze membres.

La chorale poursuit ses répétitions, une fois par mois pour chanter ensuite en maison de retraite, 27 personnes sont actuellement inscrites pour chanter ensemble.

Une date de représentation a été ajoutée au calendrier présent sur l'Echo n°22 : le 18 décembre à la Guilmarais à Vitré.

Le 23 novembre, 54 personnes ont participé au Téléthon (randonnée, palets, belote, vente de gâteaux et vin chaud). La recette s'élève à 374.74€.

Dernière randonnée de l'année à Argentré du Plessis (Les cinq chemins), le 15 décembre.

Au retour, une prestation de la chorale sera proposée ainsi qu'une dégustation de la buche de Noël.

Cordialement



La présidente





Au Royaume DES MÔMES

Mercredis :

Depuis septembre, nous accueillons en moyenne 42 enfants. Pour rappel, nous pouvons accueillir jusqu'à 48 enfants si le nombre d'animateurs le permet.

Vacances scolaires :

Pendant les vacances de la Toussaint, l'Accueil de Loisirs de Torcé a accueilli en moyenne 33 enfants par jour âgés de 3 à 11 ans.

Le fil rouge de ces vacances était « Voyage au Pays d'Halloween ». Pendant les deux semaines, les enfants ont créé des activités manuelles d'Halloween, sont allés à la piscine, ont écouté des histoires de fantômes et de monstres, ont passé une drôle de journée cra-cra, ont créé des cabanes de monstres, ont passé une nuit dans l'Accueil de Loisirs et ont eu une initiation sportive athlétisme pour les petits, Scratchball et Bumball pour les

grands avec l'association Pèle Mêle de la Guerche de Bretagne. Et pour clôturer les vacances, les enfants ont fêté Halloween avec sa traditionnelle chasse aux bonbons.

Les ventes de l'année :

Au cours de l'année, nous proposons des ventes de gâteaux BIJOU ou ST MICHEL, saucissons, vente de Noël, Tombola, ... Ces ventes nous permettent d'acheter des jeux, des livres, du matériel sportif mais également, nous permettent d'offrir une sortie cinéma aux enfants le dernier mercredi avant les vacances de Noël. Merci à tous d'avoir participé à ces ventes.

Info sur l'association :

L'accueil de Loisirs est géré par une équipe de parents bénévoles composée de 7 parents. Alors si vous avez l'envie de donner un peu de votre temps lors de nos manifestations comme la kermesse

ou si vous souhaitez intégrer l'association, n'hésitez pas à venir vers nous. Pour rappel, sans parents bénévoles, l'Accueil de Loisirs ne peut pas fonctionner.

Paméla BRIZOT

Directrice de l'accueil de loisirs
02 99 49 74 55 / 07 45 22 16 66 /
auroyaumedesmomes@gmail.com



Journée Halloween



Journée cra cra



Journée cabane



Initiation athlétisme



Initiation Scratchball



Nuitée à l'Accueil de Loisirs

Dates à retenir :

- Du 23 au 24 décembre puis du 02 au 03 janvier : Vacances de Noël (fermeture de l'Accueil de Loisirs du 25 décembre au 1^{er} janvier inclus)
- Du 10 au 21 février : Vacances d'hiver
- Vendredi 21 février 2025 : Carnaval
- Du 07 au 18 avril : Vacances de Printemps
- Courant mai : Vente de saucissons
- Jeudi 22 mai : Assemblée générale





CLUB DE LA DÉTENTE Torcé

Manifestations du club de la détente pour le 1^{er} trimestre 2025

Janvier

- 13 janvier : Gai savoir à 14 h salle polyvalente de la mairie
- 20 janvier : Café numérique à 9h45 à la MDA (le thème : Les extensions google)
- 21 janvier : Bowling à 14h15 au Skittle à Vitré
- 23 janvier : Assemblée générale à 11h à la salle des sports suivie d'un repas
- 31 janvier : Concours de belote interclubs à 14h salle des sports

Février

- 17 février : Café numérique à 9h15 à la MDA (le thème : le coffre-fort numérique et la sécurité des mots de passe)
- 18 février : Bowling à 14h15 au Skittle à Vitré

Mars

- 03 mars : Concours de palets interclubs à 14h à la salle des sports
- 04 mars : Concours de belote pour la ligue contre le cancer à 14h à la salle des sports (sur inscription)
- 10 mars : Danse en ligne à la salle des sports à 13h15 pour les débutants et 14 h pour tous
- 13 mars : Concours de belote interne à 14h à la MDA pour tous les adhérents du club
- 17 mars : Café numérique à 9h15 à la MDA (le thème : Parfaire l'utilisation de WhatsApp)
- 27 mars : Repas de printemps du club au restaurant le Bretagne à 12 h

Le secrétaire : Jean Paul LOUÂPRE



Après-midi Bowling au « Skittle à Vitré » du 15 octobre



Animation café numérique du 14 octobre à la MDA



Foot en marchant du 08 octobre - terrain des sport



Repas du club au restaurant « Le Privège



COURIR à Torcé

C'est l'automne ! Les arbres arborent des parures colorées, la vie tout autour ralentit, le jour est raccourci, les sols se gorgent d'eau et quelques flocons annoncent déjà l'hiver. Sans doute les torcéen-nes observent, à la nuit tombée, quelques lumières blanches apparaître. Elles scintillent en rebondissant dans le vide, vous les voyez se rapprocher, distinguez plusieurs foyers, avant de deviner les silhouettes qui les portent. Un coucou, un salut, et rapidement il reste juste quelques clignotements rouges en souvenir de leur passage. Pas de doute, ces lucioles à deux pattes ne sont autres que les coureur-ses de Torcé qui signalent leur passage tous les mercredis soir désormais. Au front, au torse, aux bras, ces équipements de sécurité accompagnent maintenant les sorties d'hiver. Pas d'hibernation ! Les coureur-ses restent nombreuses à se regrouper pour partager quelques foulées malgré la météo plus propice à pantoufler au coin du feu qu'à mettre le bout du nez, et tout le reste, au dehors. Les plus « fous » préparent des courses ou portent encore des dossards sur des événements chronométrés. Les

pas moins « fous » courent sans dossard et sans chrono, dans la nuit, sous la flotte et dans le vent. Juste pour le plaisir ! Rejoignez-nous ;-)). Effectivement, les escapades peuvent sembler décalées pour les spectateurs mais en interne, on s'encourage, on se motive, on partage et on rigole bien. Bon parfois, il faut se mettre un bon coup de pied au ... pour démarrer !

Au chaud et sans lanterne ! Récemment, les adhérents ont papoté de leurs sorties à l'occasion du repas du club. Autour des tables, on pouvait entendre quelques allusions sur la sortie extérieure en forêt de la Corbière, sur la sortie spécifique de côtes, sur le fractionné, sur les quelques conseils de respiration ou encore sur les chronos passés ou à venir. Tout comme les fêtes, notre sortie de Noël est déjà là ! Si vous souhaitez préparer les corps avant les repas, les aider à récupérer après ou si vous souhaitez juste vous autoriser à vous mettre en mouvement. Vous êtes les bienvenus !

Bonnes fêtes à tous et bonne année 2025 !



Arrivée du marathon vert en relais



Repas du club

Pour tout renseignement, contacter
Olivier LEBRETON (06.26.73.40.05)
ou par mail sur couritorce@gmail.com



Torcé en fête fait sa tartiflette. Munissez-vous de votre plus bel accessoire hivernal et venez vous réchauffer à la salle des sports de Torcé le 1^{er} février, à partir de 18h00.

**SOIRÉE
TARTIFLETTE
DE TORCÉ EN FÊTE** 

SAMEDI 1ER FÉVRIER

SALLE DES SPORTS  **A PARTIR DE 18H00
SERVICE À 20H30**

**TARTIFLETTE (OU TAJINE) : 14€
REPAS ENFANT : 8€**

↓
Réservations et paiement, avant le 20 janvier
via le QR Code
Ou coupon à déposer au 1 rue des Douves, Torcé

informations : torceenfete@gmail.com



LES DEUCHES Torcéennes

Le soleil et un bon moment (dégustation d'huitres de Cancale et balade sur le sentier de la Varde à St Malo) étaient au rendez-vous lors de notre sortie du dimanche 13 octobre.

Le 10 novembre après une pause à Villiers-charlemagne et pique-nique à St Denis-du-Maine, une promenade nous a conduit autour du plan d'eau de la Chesnaie (St Denis-du-Maine)

Nous finirons l'année pour une sortie au restaurant le 1er décembre.

Très belles fêtes de fin d'année à tous.

« la vie est comme un arc en ciel, il faut de la pluie et du soleil pour en voir les couleurs »



Torcé FITNESS CLUB

C'est reparti pour une nouvelle année ! Les enfants comme les adultes ont repris le rythme des séances du mardi.

Le bilan de début de saison est encourageant ! 15 enfants de la grande section au CM2 sont inscrits aux cours de multi-sports et 34 adultes aux séances de fitness, dispensés par Emilien Boiteau.

Les enfants apprécient beaucoup de pratiquer tous les mois un

nouveau sport. Ils ont commencé en septembre par le scratch-ball, puis le base-ball, le hand-ball, l'athlétisme et continuerons avec le football, tir à l'arc etc.

Les cours adultes restent variés. Ils sont composés d'une suite d'exercices cardio et renforcement musculaire. La plupart des muscles sont sollicités ce qui entraîne parfois quelques courbatures les jours qui suivent. Bien-sûr, chaque

adhérente avance à son rythme ! Émilien propose des variantes sur les exercices, ce qui fait que ces séances sont adaptées à tous les âges.

Nous prévoyons la soirée annuelle dansante de l'association le samedi 15 mars dont le menu sera différent cette année et fera l'objet d'une communication à venir... Vous êtes tous les bienvenus !

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !



Groupe des enfants accompagné de Bérengère (la présidente), Nolwenn (membre du bureau) et Émilien (éducateur sportif de l'association Pèle-Mêle)



Cours des adultes



TVFC

Un début de saison prometteur pour le TVFC !

La saison bat son plein, et notre club se distingue par des performances remarquables dans les différents championnats. La mi-saison approche, il est donc temps de faire le point sur les performances des équipes jeunes, seniors et des vétérans, tout en soulignant le parcours de nos équipes en coupe.

Cette saison, nous comptons 180 licenciés toutes catégories confondues.

Équipe 1 (D2) : Un sans-faute qui inspire

L'équipe première est en tête de son championnat avec un bilan parfait de 7 victoires en 7 matchs. Avec cette série impressionnante, l'équipe fanion domine le classement, témoignant d'une défense solide et d'une attaque efficace. L'objectif pour la seconde moitié de saison sera de conserver cette dynamique et de viser le podium. En continuant sur cette lancée, l'équipe peut espérer une saison historique.

Malgré ces bons résultats en championnat, l'équipe a eu du mal en coupe. Une élimination au 2^e tour de coupe de France, une élimination au troisième tour de coupe de Bretagne et directement en coupe du conseil.

Équipe 2 (D3) : Leader invaincu avec un solide bilan

L'équipe 2 se montre également à la hauteur avec une première place, forte de 5 victoires et 2 matchs nuls. Cette série sans défaite démontre une belle régularité et une bonne gestion des matchs serrés. L'objectif est clair : continuer à performer pour terminer en tête et démarrer la 2^e phase de championnat avec 3 points

d'avance. Avec une défense solide et un jeu collectif efficace, l'équipe 2 a tout pour réussir cette saison.

L'équipe réserve est toujours qualifiée en challenge 35 grâce à sa 1^{re} place lors des phases de poules.

Équipe 3 (D4) : Des résultats encourageants, avec une marge de progression

L'équipe 3 occupe actuellement la 5^e place, avec un bilan de 3 victoires et 3 défaites. Bien que le classement soit un peu en dessous des autres équipes, elle montre un potentiel prometteur. Avec quelques ajustements tactiques et un renforcement de la défense, l'équipe peut viser une place dans le top 3. Cette deuxième phase est une opportunité pour continuer à progresser et remonter au classement.

Même si l'équipe C a su elle aussi sortir de sa poule en Challenge 35, un mauvais résultat lors des barrages a eu raison de son élimination.

Vétérans : L'expérience au service du plaisir du jeu

Les vétérans occupent la 10^e place sur 13. Bien que le classement

soit difficile, l'équipe garde une belle motivation et un esprit de camaraderie qui fait plaisir à voir. La seconde moitié de la saison sera l'occasion de viser quelques places de plus et, surtout, de jouer pour le plaisir et la cohésion. Nos vieilles gloires se sont inclinées lors du 3^{ème} tour de coupe vétérans.

Nos équipes jeunes :

Du côté des jeunes en foot à 11, tout se passe bien aussi. Depuis l'extension du groupement jeunes avec les clubs de Bais et Louvigné-de-Bais, nous proposons plus d'entraînements et des niveaux de compétition adaptés à chaque âge. L'organisation et la logistique sont parfois plus complexes, mais avec l'aide des dirigeants et des parents, on y arrive.

Et pour les plus jeunes, en foot à effectif réduit, les séances de découverte organisées en fin de saison dernière et au début de cette saison ont rencontré un franc succès.

Cette saison, des événements se sont déjà déroulés :

- le traditionnel tournoi jeunes (u11/u13) début septembre à Vergéal, qui, a malheureusement dû être



Vie associative



annulé à mi-tournoi pour cause d'intempéries;

• le repas du club fin octobre avec presque 80 inscrits.

Conclusion

À mi-saison, le bilan du TVFC est très positif. Avec deux équipes en tête de leur championnat, notre club se démarque par son engagement et son esprit de compétitivité. Nous attendons avec impatience la seconde partie de saison pour voir nos équipes continuer à briller, et peut-être, viser les montées !

Nous remercions Pizza Planet, OkWind et BéTin Godeloup pour les 3 nouveaux jeux de maillots (Vétérans, Séniors C et U9)

Allez le TVFC !

<https://www.facebook.com/torcevergealfc>

<https://www.instagram.com/torcevergealfc>

Le club est à la recherche de nouveaux arbitres, si vous souhaitez le devenir, prenez contact avec le club, nous prendrons en charge la formation.



Dates à retenir :

- le concours de palets, qui se déroulera le 1^{er} mars 2025 à la salle des sports de Torcé à partir de 19h30
- une formation aux gestes de 1^{er} secours sera proposée prochainement pour les dirigeants, les entraîneurs, etc, ...

Union Nationale DES COMBATTANTS



Cette année nous avons honoré M. Maignan pour ses 53 ans de fidélité au poste de porte-drapeau au sein de notre association. Il fut décoré de la Légion d'honneur par Michel Desrues et la médaille de la commune lui fut remise le 11 novembre dernier par M. le Maire Yannick Fouet. Je remercie celles et ceux qui étaient présents lors de cette cérémonie, les bénévoles et la municipalité qui nous accompagnent.

Malheureusement cette année comme les précédentes, nous perdons trop de nos membres, emportés par la maladie ou l'âge : M. André Fouet, M. Maurice Loisl, M. Léon Paysan adhérent depuis 1973 (50 ans de bénévolat en tant que secrétaire) nous ont quitté.

Récemment Michel Delaunay membre depuis 2013, porte drapeau pendant 9 ans et secrétaire qui avait succédé à M. Bélier. Tous ces membres ont donné de leur temps pour honorer leurs camarades, prenant des responsabilités lorsque cela s'imposait, honorant le drapeau avec fierté.

Merci

J'ai une pensée pour Mme Thérèse Loisl, Mme Colette Paysan et Mme Nicole Delaunay, à leurs familles ainsi qu'à celle de M. Fouet qui affrontent la solitude et la perte d'un être aimé qui s'en est allé.

Nous sommes présents autant que possible aux cérémonies de commémoration, mais ne sommes pas éternels et nos rangs régressent d'année en année. N'hésitez pas à

venir nous rencontrer, échanger, discuter lors de ces cérémonies ou lorsque vous nous croisez. Cette présence est essentielle pour nous, pour le devoir de mémoire et que le sacrifice de certains ne soit pas vain. Je tiens à remercier tous les adhérents de l'association ainsi que leurs épouses qui participent aux cérémonies et aux services et particulièrement Mme et M. Batteux pour leur soutien, travail et dévouement, Michel Desrues pour ses précieux conseils et le conseil d'administration M. Legrand, M. Rubin et M. Maignan nos porte-drapeaux.

Merci à tous et comme le dit notre devise, soyons « Unis comme au front »

G.Lhotellier



PAROISSE Notre Dame d'Espérance

2025, année jubilaire " Pèlerins d'espérance "

Le Pape François a déclaré l'année sainte 2025, année jubilaire avec pour thème : « Pèlerins d'espérance ». Cette tradition vieille de 700 ans se produit tous les 25 ans. Le dernier grand jubilé date donc de l'an 2000.

Le jubilé débute lors de l'ouverture des portes saintes de la basilique Saint Pierre à Rome le 24 décembre 2024 et se termine à la fermeture le 06 janvier 2026. Bien évidemment d'autres édifices religieux comme la cathédrale de Rennes, la basilique de Pontmain... ont leurs portes saintes.

Durant l'année 2025 des messes et autres célébrations religieuses seront spécifiquement organisées à Rome, mais également dans notre diocèse et notre paroisse.

C'est quoi une année jubilaire ?

Le jubilé est l'année durant laquelle revenir à l'essence de la fraternité, en restaurant notre relation entre nous et le Père (Dieu). C'est l'année qui pousse à la conversion, une occasion unique pour examiner sa propre vie et demander au Seigneur de l'orienter vers la sainteté.

C'est quoi l'espérance chrétienne ?

Le Pape insiste beaucoup sur l'espérance chrétienne, tant par le message du Christ contenu dans les Évangiles, que par la mission première de tout chrétien d'être témoin de cette espérance.

Cette vertu qui dispose le chrétien à mettre sa confiance dans les promesses du Christ, à prendre appui non sur ses forces, mais sur le secours de la grâce du Saint-Esprit, le conduit par le fait même, à résister au mal et à l'épreuve et à garder confiance en l'avenir.

Dans notre société où tout semble aller de travers ; guerres, planète malade, peu de perspective dans l'avenir, le chrétien pétri par sa foi en Jésus-Christ, témoigne de son espérance pour un monde nouveau fait de justice, de paix, de fraternité... parce qu'il sait que tout est possible lorsque l'on se tourne vers le Créateur.

Fort de cette espérance, en ce début d'année Sainte, l'équipe du Conseil Pastoral Paroissial, vous souhaite une sainte et bonne année 2025 pleine d'espérance.

Jean-Marie Quétier (Diacre)



Dates à retenir :

- **Veillée de Noël** : mardi 24 décembre 2024 18h00 église d'Etelles - 19h00 église d'Argentré du Plessis.
- **Jour de Noël** : mercredi 25 décembre 2024 à 10h30 église Saint Germain du Pinel.
- **Dimanche 05 janvier 2025**, à 10h30 messe des familles à Argentré du Plessis.
- **Dimanche 12 janvier 2025**, à 10h30 messe de bonne année, vœux de la paroisse, à Argentré du Plessis
- **Dimanche 02 février**, 10h30 messe des familles à Argentré du Plessis.

Vous souhaitez prendre contact avec la paroisse pour baptême, mariage, etc., rien de plus simple, nous vous accueillons tous les matins, du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et les après-midi de 14h30 à 16h30 les mardis, mercredis et vendredis.

Tél. : 02.99.96.61.55.



AGENDA 2025

JANVIER

- Le 5** Mairie - Vœux du Maire à 11h (SDS-F)
- Le 11** Les Deuches Torcéennes - Assemblée générale (MDA)
- Le 13** Club de la détente - Gai Savoir (SP)
- Le 17** Courir à Torcé - Galette des rois (F)
- Le 18** Mairie - Repas CCAS (SP)
Cyclo - Soirée crêpes (SP)
- Le 23** Club de la détente - Assemblée générale 11h
+ repas (SDS-F)
- Le 24** Badminton - Galette des rois (F)
- Le 26** AMVAT - Randonnée (MDA)
- Le 31** Club de la détente - Concours de belote (SDS-F)

FEVRIER

- Le 1** Torcé en Fête - Repas (SDS-F)
- Le 2** Cyclo - Assemblée générale (MDA) (matin)
- Le 21** Accueil de loisirs - Carnaval
(SDS en cas de mauvais temps)
- le 23** Volley - Loto (SDS-F)
AMVAT - Randonnée (MDA)

MARS

- Le 1** TVFC - Concours de palets (SDS-F)
- Le 3** Club de la détente - Concours de palets interclubs (SDS-F)
- Le 4** Club de la détente - Concours de belote Ligue contre le
cancer (SDS-F)
- Le 10** Club de la détente - Danse en ligne (SDS)
- Le 13** Club de la détente - Concours de belote interne (MDA)
- Le 15** Fitness Club - Soirée (SDS-F)
- Le 22** Anciens Combattants - Assemblée générale (MDA) le
matin
- Le 29** AMVAT - Randonnée (MDA)

AVRIL

- Le 6** Courir à Torcé - Interclubs (MDA)
- Le 26** Ecole - Chasse aux œufs
- Le 27** Ecole - Vide grenier
AMVAT - Randonnée (MDA)

MAI

- Le 8** Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
Cérémonie au Monument aux Morts
UNC Torcé - Journée grillades (SP)
- Le 21** AMVAT - Journée Granville et baie du Mont-St-Michel
- Le 22** Accueil de Loisirs - Assemblée générale (MDE)

JUIN

- Le 8** TVFC - Tournoi à Vergéal
- Le 13** Club de la détente - Journée grillades (TS) + MDA le soir
TVFC - Soirée bénévoles (F)
- Le 15** Ecole - Kermesse
- Le 21** Torcé en Fête - Guinguette (Vassé)
- Le 23** Club de la détente - Danse en ligne (SDS)
- Le 24** Torcé Fitness Club - Assemblée générale (F)
- Le 28** Cyclo - Sortie pique-nique (Foyer le soir)

JUILLET

- Le 3** AMVAT - Journée grillades (MDA)
- Le 3** TVFC - Assemblée générale (SP ou F)
- Le 4** Courir à Torcé - Assemblée générale (F)

AOÛT

- Le 29** Accueil de Loisirs - Kermesse (SDS-F)

SEPTEMBRE

- Le 11** Club de la détente - Concours de palets interne (MDA)
- Le 13** Classes 5
TVFC - Tournoi Jeunes Vergéal
- Le 14** Messe à St Roch

OCTOBRE

- Le 3** AMVAT - Assemblée générale (MDA)
- Le 4** Le Combat de Delphine - Concours de palets, randonnée,
balade moto (SDS-F-TS)
- Le 5** Ecole - Loto (SDS-F)
- Le 26** AMVAT - Randonnée (MDA)

NOVEMBRE

- Le 11** Cérémonie anniversaire de la fin de la 1^{re} guerre mondiale
UNC Torcé - Vin d'honneur (SP)
- Le 15** Cyclo - Repas de fin d'année (SP)
- Le 22** AMVAT - Randonnée au profit du Téléthon (MDA)
- Le 23** Cyclo - Randonnée au profit du Téléthon (F)
- Le 24** Club de la détente - Danse en ligne (SDS-F)

DECEMBRE

- Le 5** Club de la détente - Concours de belote interclubs (SDS-F)
+ MDA le soir
- Le 7** APEL - Marché de Noël (SDS-F)
- Le 11** Club de la détente - Bûche de Noël (MDA)
- Le 14** AMVAT - Randonnée - Bûche de Noël (MDA)
- Le 15** Club de la détente - Dictée (MDA)

SDS : Salle des sports, MDA : Maison des associations,
MDE : Maison de l'enfance, SP : Salle polyvalente,
TS : Terrain de sport, F : Foyer



Classes 4